

Règlement sportif :

Cette compétition est réservée aux clubs affiliés à la FFN, les nageurs et nageuses devront être licenciés aux clubs où ils sont inscrits, les licences devront être validées par le comité régional.

Les catégories sont les suivantes :

Avenirs (2003 et +)
Poussins (2001/2002)
Benjamins (99/2000)
Minimes (97/98)

Cadets (95/96)
Juniors (92/93/94)
Seniors (91 et avant)
Masters 25 ans et +

Chaque nageur pourra participer à 2 épreuves individuelles plus un relais. Les séries seront nagées filles puis garçons, toutes catégories confondues, en fonction des temps d'engagements.

Masters : afin de regrouper les masters qui le souhaitent dans les mêmes séries, il est demandé au club de les engager pour chaque épreuve avec un temps d'engagement de 10 minutes minimum.

Un seul relais mixte par club sera autorisé.

Les catégories Avenirs et Poussins ne sont pas disqualifiables. Malgré tout, il est demandé à l'ensemble des clubs de sensibiliser les nageurs de tout âge aux règles élémentaires dans chaque style de nage.

A chaque étape, le programme de la compétition sera le suivant :

1-	100 Dos	Entracte (10 minutes)
2-	50 Brasse	7- 50 Dos
3-	100 Pap	8- 100 Brasse
4-	50 NL	9- 50 Pap
5-	200 4N	10- 100 NL
6-	25 débutants	11- 100 4N
7-	4 x 50 NL <i>Avenirs / Poussins</i>	12- Relais 4 x 50 NL <i>Toutes Catégories</i>

Attention : les 100m et le 200m 4N seront uniquement réservés aux minimes, cadets, juniors seniors et masters. En revanche, les 50m et le 100m 4N seront accessibles à l'ensemble des catégories.





COMITE
DEPARTEMENTAL
DE LA CHARENTE

Natation
Charente

Engagements :

Les engagements seront à envoyés via extranet pocket par mail le mardi précédent la compétition avant 18H (vendredi 13 juillet pour la coupe de Montmoreau) à l'adresse suivante :

engagementscd16@live.fr

Les fiches d'engagements seront imprimées sur place. Aucune modification ou rajout ne sera possible à moins de 30 minutes du début de la compétition.

Attention vous ne pouvez pas engager les nageurs dont la licence n'est pas validée, elle ne sera pas prise en compte par l'informatique, et le nageur ne pourra pas être intégré aux épreuves.

Officiels :

Afin de garantir le bon déroulement de chaque étape, chaque club devra fournir au minimum 2 officiels B ou C. La commission officiel du département sera en charge de prévoir 2 officiels A par étape.

Récompenses :

Chaque club devra fournir les récompenses pour l'étape qu'il reçoit, à savoir une coupe par club participant et des médailles ou diplômes pour les 25m débutants.



Maison des sports, 58, rue de l'Arsenal 16000 ANGOULEME
Tél. : 06 34 63 00 49 ■ e-mail : natationcharente@orange.fr